

Le mardi 28 juin 2022 à 18H30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Isabelle SOULA, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MENOUBE, Philippe VIBERT, Hatice KILINC-SIGINIR, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Catherine THIEBLIN, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Frédéric BONAL, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, Halima KHARROUBI, Antoine SALITOT, Josée JAVEY, Thierry AURY, Leïla DAGDAD, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, David MAGNIER, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Dominique CLINCKEMAILLIE à Roxane LUNDY ; Grégory NARZIS à Thierry AURY*

Date d'affichage	5 juillet 2022
Date de la convocation	22 juin 2022
Nombre de présents	43
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de communauté d'agglomération du Beauvaisis le mardi 28 juin 2022 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Finances - Budget Principal - Budget supplémentaire 2022

Le conseil municipal a approuvé à l'**UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** le budget supplémentaire du budget principal arrêté comme suit, et présenté avec un suréquilibre de 6,020 millions d'euros en section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
		Résultat de fonctionnement reporté	9 730 282,95
Propositions nouvelles	3 744 282,95	Propositions nouvelles	34 000,00
Total :	3 744 282,95	Total :	9 764 282,95

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Solde exécution de la section d'investissement reporté	6 355 887,25		
Restes à réaliser N-1	7 798 189,27	Restes à réaliser N-1	1 013 126,00
Propositions nouvelles	2 170 926,00	Propositions nouvelles	15 311 876,52
Total :	16 325 002,52	Total :	16 325 002,52

Le conseil municipal a **pris acte** de l'actualisation de la situation des autorisations de programme et de crédits de paiement et du rapport de présentation du budget supplémentaire.

2- Modification du RIFSEEP

Le conseil municipal a approuvé à l'**UNANIMITE** la modification du régime indemnitaire des auxiliaires de puériculture de catégorie C afin de les aligner sur le régime indemnitaire des autres agents de catégorie B, ainsi que le versement d'une prime exceptionnelle.

3- Tableau des effectifs

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE les ajustements du tableau des effectifs liés à des créations de postes, des modifications de grades, et la pérennisation de postes occupés par des agents en contrat occasionnels précaires ou vacataires au service de la vie éducative.

4- Convention constitutive du groupement de commandes

Le conseil municipal a adopté à l'UNANIMITE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes et la nomination de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis en tant que membre coordonnateur du groupement.

5- Création de la plateforme multiservices du Beauvaisis.

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE de la création entre la ville et la CAB de la plateforme multiservices du Beauvaisis.

6- Adhésion à l'association de l'Union des Maires de l'Oise (U.M.O)

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE. l'adhésion de la ville de Beauvais à l'association de l'Union des Maires de l'Oise (U.M.O.).

7- Cohésion sociale - Beauvais Bourse aux initiatives citoyennes (BBIC) - Subventions

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- 800 euros, Association « HYPE » pour le projet stage de danses urbaines ;
- 800 euros, Association « ASCAO » pour le projet journées de cohésion ;
- 500 euros, « GROUPEMENT HABITANTS » pour le projet bal du quartier Agel ;
- 800 euros, Association « BENKADI », pour le projet ciné goûter de l'été ;
- 800 euros, Association « COLLEMBOLE ET CIE », pour le projet compote et compost.

8- Acquisition de la parcelle cadastrée section Q n°1331– réserve foncière de Marissel

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'acquisition auprès des conjoints GAMBIER de la parcelle sise Beauvais, lieudit « Derrière l'Eglise », cadastrée section Q n°1331 d'une superficie totale de 150 m² au prix de 4.66 euros le m², soit un total de 700 euros.

9- Convention Association Beauvais Shopping 2022

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention d'un montant maximum de 31 732 euros à l'association de commerçants Beauvais Shopping, afin de mettre en œuvre son programme d'animations.

10- Allocations forfaitaires pour l'utilisation d'un téléphone personnel par les agents

Le conseil municipal a approuvé à **P'UNANIMITE** l'attribution de deux allocations forfaitaires cumulables pour l'utilisation d'un téléphone personnel par les agents dans le cadre de leurs fonctions :

- Une allocation forfaitaire pour l'utilisation d'un téléphone personnel de 10 €/mois ;
- Une allocation forfaitaire pour l'utilisation d'un abonnement de téléphonie personnel de 5 €/mois.

L'intention est de couvrir l'usure accélérée et les dommages potentiels que pourraient subir les équipements et de dédommager l'agent pour les frais supplémentaires d'abonnement qu'il pourrait avoir à supporter.

11- Convention relative au remboursement des dépenses de l'AMI CITEO - Mise en place du tri hors foyers : parcs, jardins et city stades

Le conseil municipal a approuvé à **P'UNANIMITE** les termes de la convention relative au remboursement des dépenses de l'AMI CITEO pour la mise en place de la collecte sélective des emballages et des papiers, collecte dite « hors foyers ».

12- Classement du réseau de chaleur à bois du quartier Saint Jean

Le conseil municipal a approuvé à **P'UNANIMITE** du classement du réseau de chaleur de Beauvais Saint Jean, ainsi que l'annexion de la présente délibération au PLU de Beauvais en conformité avec l'article R151-53 du code de l'urbanisme.

13- Culture - Association ASCA : nouvel avenant à la convention d'objectifs et de moyens 2020/2021

Le conseil municipal a approuvé à **P'UNANIMITE** l'avenant qui prolonge la convention d'objectifs et de moyens avec l'association ASCA, jusqu'au 31/07/2023, permettant ainsi aux partenaires institutionnels et à l'association de travailler à l'harmonisation des conventions encadrant l'activité de l'ASCA, notamment la convention cadre dont la préparation est engagée avec l'Etat pour la labellisation de l'Ouvre-Boîte en tant que SMAC – Scène de Musiques Actuelles.

14- Sport - Convention d'objectifs et de moyens pour l'attribution de subvention de fonctionnement

Le conseil municipal a approuvé à **LA MAJORITE** l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association du « B.O.U.C Volley », d'un montant de 115 000 € pour la saison 2022-2023, d'un montant de 100 000 € pour la saison 2023-2024 ;

15- Incidence de la crise COVID 19 sur la concession pour le financement, la construction et l'exploitation de la Patinoire Municipale – signature du protocole transactionnel de clôture de la période liée à la crise sanitaire

Le conseil municipal a approuvé à LA MAJORITE le versement d'une indemnisation de 185 200 € net à la Société les Patinoires Modernes délégataire de la concession, pour solde de tout compte de la période liée à la crise COVID.

16- Service vie associative et relations internationales – subventions

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention à l'association suivante :

- EMMAÛS : 1000 € d'investissement au titre du projet « Mieux accueillir pour mieux accompagner » : construction de nouveaux locaux dédiés aux activités sociales : aides alimentaires et santé.

17 - Subventions aux associations patriotiques

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention pour la mise en œuvre du projet des associations patriotiques suivantes :

- 700 €, Union Nationale des Combattants (UNC) de Beauvais ;
- 350 €, Amicale de Marins et des Marins Anciens Combattants (AMMAC) du Beauvaisis ;
- 450 €, Union des Mutilés Réformés et Anciens Combattants (UMRAC) de l'Oise.

18 - Création d'un tarif de location global Elispace, gymnase et SAB'lier

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la tarification pour la mise à disposition de l'Elispace, du gymnase attenant et du SAB'lier pour un montant de 4000€ HT/jour.

Ce tarif de location bénéficierait d'une dégressivité :

- une réduction de 35% est applicable pour un deuxième jour de location consécutif.
- une réduction de 50% est applicable à partir du troisième jour de location consécutif, ainsi que pour les jours suivants.

19 - Programmation des manifestations de l'Elispace - saison 2022/2023

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la programmation des manifestations de l'Elispace pour la saison 2022/2023.

DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 20H42

Pour extrait conforme,

Caroline CAYEUX

Maire de Beauvais

